



**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AOUT 2018 à 19 H 00**

Présents : MICHAULT Patrick, AVRILLIER Véronique, AVRIT Clovis, ASSET Marc, CARREAU Gérard, LEGER Sylviane, MICHAULT Nelly, VALLON David.

Absents excusés :

Absents : BLANC Sébastien, FILLION-NICOLLET Julien, MARTIN-CORREIA Alexandra, OBIN Aurélie, PILLET Laurence.

Quorum atteint

Pouvoir de vote : Néant

Président de séance : MICHAULT Patrick

Secrétaire de séance : AVRILLIER Véronique

**1. Approbation du compte-rendu de la réunion précédente**

Le compte-rendu de la réunion du 12 juillet 2018 est approuvé à l'unanimité.

**Communication des décisions prises en vertu de la délégation de compétence :**

Décision	Tiers	Objet	Montant
Dépenses imprévues	DGFIP SPF	Publication actes GUILLOT et PLAN	100.00

Pour information, paiement de diverses factures :

BUREAU VALLEE	Papeterie secrétariat	111.10
LIBRAIRIE DES BAUGES	Livres bibliothèques	544.54
LACOSTE	Fournitures scolaires Esserts Blay	131.59
LACOSTE	Fournitures scolaires Esserts Blay	31.64
LACOSTE	Fournitures scolaires Esserts Blay	222.18
LACOSTE	Fournitures scolaires Esserts Blay	440.51
GONTHIER HORTICULTURE	Coupe ANACR	38.00
Super u Aigueblanche	Buffet participation citoyenne	252.40
Super U Aigueblanche	Buffet nouveaux arrivants	250.20
LOYET	Transport école EB vers Rognaix	65.00
LOYET	Transport école STP vers Rognaix et EB	130.00
SPAD	Aide à domicile juin 2018	176.53
VRD SERVICES	Barrières sécurité bus mairie	4 634.40
FILMOLUX	Couverture livres bibliothèque	121.19
BUREAU VALLEE	Papier blanc secrétariat	98.46
BORLET IMPRIMERIE	Impression carton invitation participation citoyenne	112.80
CCAS LA BATHIE	Portage repas juin 2018	336.00
API	Repas cantine juin 2018	1 597.56
AED	Sacs poubelle entretien	31.36
FOIRFOUILLE	Nappe + déco table mariages	26.98

SAMSE	Matériel bassins et abri bus	29.90
CONSEIL GENRAL	Fourniture sel déneigement 2017-2018	830.00
GLAIRON-MONDET	Tête débroussailleuse	42.66
RGD73/74 (cadastre)	Abonnement 2018	971.00
SDIS 73	Contribution 3 <sup>ème</sup> trim. 2018	4556.34
ASSOC DES MAIRES RURAUX	Cotisation 2018	95.00
LACOSTE	Fournitures scolaires Rognaix	740.61
LACOSTE	Fournitures scolaires Rognaix	605.10
LACOSTE	Fournitures scolaires Rognaix	177.79
MESUR'ALPES	Honoraires limites propriété GUILLOT Roger	1 068.00
DGFIP	Frais publication dossier GUILLOT	27.00
PRO AND CO	Révision PLU phase 3 « solde »	5 040.00
BOS EQUIPEMENT	Vaisselle salle polyvalente	4 679.53

#### ORDRE DU JOUR :

##### **1 Cantine scolaire, facturation API**

Monsieur le maire rappelle la convention tripartite passée en 2016 avec API et le Collège Fondation d'Auteuil relative à la livraison des repas de la cantine scolaire.

Il précise que dans l'article VI, le prix des repas sera révisé tous les ans au 1er septembre par application de coefficients de variation définis dans la convention initiale.

Il indique qu'API nous a transmis dernièrement cette actualisation tarifaire :

Nouveau prix des repas pour la maternelle : 4,750 € HT soit 5,011 € TTC

Il propose de valider le nouveau prix d'un repas maternel facturé par API à la mairie : 5,011 €

Vote pour : 8

##### **2 Cantine scolaire, facturation des repas aux familles**

Monsieur le Maire indique qu'API facturera les repas pour les maternelles à compter du 01 septembre 2018 : 5,011 € TTC l'unité.

Par délibération du 30.06.2017 n°049, le conseil municipal avait décidé de ne pas augmenter les repas jusqu'à concurrence de 4,95 € TTC.

Aujourd'hui ce plafond est dépassé, il convient de fixer le tarif d'un repas maternel facturé aux familles, il est proposé : 5,01 € TTC.

Vote pour : 8

##### **3 Indexation du bail de l'appartement de l'école**

Il est rappelé que le bail de location de l'appartement de l'école a été renouvelé à compter du 01/09/2017 pour une durée de trois ans et pour un loyer de 569,68€ mensuel. Ce bail prévoit une indexation légale basée sur l'indice de référence des loyers du 2<sup>ème</sup> trimestre. Elle a été calculée et le nouveau loyer s'élève à la somme de 576,82 € à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018 pour une durée de un an.

Vote pour : 8

##### **4 Convention avec le Club du Nant Bayet pour l'utilisation de la salle polyvalente**

Le club du Nant Bayet utilise la salle polyvalente pour ses activités. Comme pour les années précédentes, une convention d'utilisation peut être passée à titre gratuit pour l'année 2018-2019.

Monsieur AVRIT, président du Club, quitte la séance car directement concerné

Vote pour : 7

**5 Convention avec l'association de Mme MATHIS pour l'utilisation de la salle polyvalente**

Mme MATHIS, domiciliée au Château, sollicite la possibilité d'utiliser la salle polyvalente pour des répétitions de son groupe musical. Ces répétitions pourraient avoir lieu les samedis ou dimanches matin.

Il est proposé de passer une convention à titre gratuit pour l'année 2018-2019.

L'association établira un chèque de caution et fournira une assurance.

L'association pourra utiliser le matériel (exemple les chaises) mais devra les remettre en place par couleur.

L'association tiendra propre les lieux.

Vote pour : 8

**6 Avenant au contrat de maîtrise d'œuvre avec le cabinet PRO AND CO**

L'acte d'engagement et le planning fournis au marché de maîtrise d'œuvre passé avec le cabinet PRO AND CO pour la procédure de révision du PLU fixait un terme au 30 juin 2018.

Or le dossier n'est pas encore « bouclé ». Un avenant est nécessaire pour prolonger la durée du marché et valider un devis supplémentaire.

Une réunion publique est prévue le 11/10/2018 à la salle polyvalente à 18h00

Vote pour : 8

**7 CDG, avenant à la convention pour la réalisation des dossiers de retraite CNRACL**

La commune avait signé une convention avec le CDG73 pour l'aide à la réalisation des dossiers de retraite CNRACL (agents titulaires de plus de 28heures/semaines). Celle-ci expirait le 31/12/2017.

Le CDG73 nous propose un avenant avec effet au 01/01/2018 pour une durée d'un an.

Vote pour : 8

**8 Valorisation des Certificats d'Economie d'Energie par Arlysère**

Le dispositif des CEE a été mis en place en 2006. Les fournisseurs d'énergie doivent réaliser des économies d'énergie. Ils peuvent réaliser eux-mêmes des actions ou acheter des CEE générés par des travaux réalisés par les collectivités territoriales entre autres.

Concernant les travaux d'économie d'énergie, pour nous, la pose de « lampes Led » sur tout notre éclairage public, correspond à un nombre de kilowatt /heure économisé.

Devant la complexité pour valoriser ces CEE, Arlysère a décidé de porter cette valorisation pour les communes qui le souhaitent en signant une convention avec le cabinet GEO PLC.

Afin de bénéficier de ce dispositif, il convient de mettre en place une convention de reversement entre Arlysère et la commune. Arlysère prendra 10 % de frais sur la revente de ces CEE.

Il est proposé d'autoriser la signature de ces conventions et autoriser le Maire à signer tous les documents.

Vote pour : 8

**9 Pour information :**

**9.1 Urbanisme : (Mme Avrillier Véronique)**

**9.1.1 Demande de Permis de Construire :**

- Mme Lançon Emilie. La Vernaz. Réhabilitation d'une maison avec amélioration thermique par l'extérieur et construction d'une petite extension façade Est.

- M. Dessaux Jean-Michel. Le Combet. Modification de façade. Pose de bardage à l'horizontal et non pas à la verticale comme prévu sur le Permis de Construire initial avec planches de recouvrement aux angles de la maison.

#### 9.1.2 Permis de Construire accordés :

- M. Dulondel Manuel. En Bayer. Démolition d'un petit abri en bois et construction d'un garage accueillant 3 voitures.
- M. Guillot Robin. Les Chavonnes. Rognaix. Construction de 2 tunnels d'élevage d'une longueur de 30 m, d'une largeur de 10,30 m et d'une hauteur de 4,75 m. Construction d'un hangar d'une longueur de 20 m, d'une largeur de 7,00 m et d'une hauteur de 5,00 m.

#### 9.1.3 Permis de Construire refusé :

- BA Immobilier. Cevins. Création de logement dans un bâtiment à usage artisanal (2 logements).

#### 9.1.4 Demande de Déclarations Préalables :

- M. Noyeau Clément. Saint Paul Sur Isère. Remplacement de portes et fenêtres du rez de chaussé en bois par des portes fenêtres PVC couleur bois.
- M. Jilcot Pascal. Saint Paul Sur Isère. Pose de barrière d'une hauteur de 0,80 m sur muret le long du ruisseau.

#### 9.1.5 Déclarations Préalables accordées :

- M. Ruet Albert. Saint Paul Sur Isère. Remplacement de 2 fenêtres bois par 2 fenêtres en PVC Chêne Doré.
- Mme Bozon Sauge Jeannine. Les Champs. Remplacement d'une porte de garage en bois 2 vantaux par une porte basculante en fer de couleur bois.
- Mairie de Saint Paul Sur Isère. Mise en peinture de 3 façades extérieures de l'école maternelle. Les murs et les encadrements sont de couleur grise.
- M. Burgos Sébastien. La Fontaine. Réalisation d'une clôture bois entre sa parcelle et celle de son voisin.
- Mme Lurienne Avrillier Karine. Le Replein. Suppression d'une haie de végétation plantée devant un muret pour une palissade gris anthracite d'une hauteur de 1,50 m et mise en crépis du mur qui s'effrite.
- M. Noyeau Clément. Saint Paul Sur Isère. Remplacement portes et fenêtres du Rez de Chaussé en bois par des portes fenêtres PVC couleur bois.
- M. Jilcot Pascal Saint Paul Sur Isère. Pose de barrière d'une hauteur de 0,80 m sur muret le long du ruisseau.

#### 9.2 Forêts :

- Une vente de bois est prévue le 5/10/2018 à 9 :00 à Poisy (Haute Savoie).
- Réception des travaux ONF le 31/08/2018 par Mme Véronique Avrillier et M. Tramier.
- Travaux de lamier sur les pistes du Charvan et le pont de la planchette prévus à partir du 17/09/2018. Monsieur le maire demande qu'un arrêté de circulation soit pris pour la sécurité des usagers.
- Bois affouage tirage au sort vendredi 31/08/2018 à 20 :00. Ramassage de bois mort en bordure de l'Isère Autorisé par la DDT et sous convention d'information avec EDF
- Démonstration d'un engin de dessouchage par l'entreprise Roudet les 12 et 13 septembre 2018 dans les locaux de l'entreprise à l'Isle. Ugine.
- Toilettes au Chalet du Quejey à nettoyer. Voir si le travail est fait par les employés communaux ou les chasseurs.

#### 9.3 Déclaration d'Intention d'Aliéner :

- Vente BURLET, la Fontaine, pas de préemption
- Vente BOCHETTAZ, la Fontaine, pas de préemption

##### Autres informations :

##### Subventions obtenues :

- DETR 2018 : Peinture intérieure école : 9 000 €
- DETR 2018 : Rénovation salle polyvalente : 50 000 €

- Fonds FREE du Département : Reprofilage ruisseaux suite intempéries janvier 2018 : 3 802 €

#### 9.4 **Projet de bâtiment industriel à usage de bureaux et garage mécanique pour matériel de TP en Bayet**

Les services de la DDT, R. VIDAL, ont été consultés pour connaître la faisabilité. Ils confirment que le projet est réalisable au regard de la prise en compte des risques (Nant Bayet) sous réserves de respecter les prescriptions du PIZ (emplacement et hauteur des ouvertures). Ce projet pourra être pris en compte lors de la procédure de révision du PLU en cours et délimiter une zone constructible.

#### 9.5 **Les Amis du Patrimoine de Basse Tarentaise :**

Les Amis du Patrimoine de Basse Tarentaise nous indiquent que devant le manque de volontaires à la rédaction de nouveaux articles, l'association va se mettre en veille quelques temps. De ce fait elle ne sollicite pas de subvention cette année.

Il est rappelé que les demandes de subventions de la part des associations doivent être déposées avant le 30/10/2018 pour examen courant novembre.

#### 9.6 **Mairie de la Bâthie :**

La mairie de La Bâthie nous a adressé pour information, un CD relatif à une déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU.

#### 9.7 **PLU de la Commune de Rognaix :**

Le dossier de révision du PLU de Rognaix a aussi été transmis pour information.

#### 9.8 **Chantier Savoyard Solidaire :**

Association d'insertion proposant divers services. Courrier reçu pour information, pour l'heure pas de besoin spécifique sur la commune de Saint Paul Sur Isère.

#### 9.9 **Départ de Monsieur le Sous-Préfet d'Albertville :**

Monsieur Nicolas Martrenchard, sous-préfet de l'arrondissement d'Albertville est remplacé par Monsieur F. Loiseau. La prise de fonction et un dépôt de gerbe sont prévus le 3 septembre 2018 à 14h30 au Monument aux Morts place du 11 novembre à Albertville.

#### 9.10 **Courrier écrit à un administré du Replein :**

Information sur le courrier qui est à disposition des élus à la mairie.

#### 9.11 **Calendrier concernant les facturations eau et assainissement :**

Arlysère fera parvenir les factures d'eau pour novembre 2018 et les factures d'assainissement pour décembre 2018.

11 Dates à retenir :

##### 11.1 **Réunions des prochains Conseils Municipaux :**

- Le jeudi 04 octobre 2018 à 19h00
- Le mercredi 7 novembre à 19h30
- Le mercredi 12 décembre à 19h30

##### 11.2 **Réunions pour le PLU :**

- Réunion de travail le 30 août à 14h00
- Réunion publique, le 11 octobre 2018 à 18h00 à la salle polyvalente

##### 11.3 **Réunions commission repas des aînés (ex CCAS) :**

- Le 4 octobre 2018 de 18h00 à 19h00
- Le 7 novembre de 17h30 à 19h00

##### 11.4 **Repas des aînés (ex CCAS) :**

- Le 9 décembre 2018 à 12h15

## 12 **Tour de table du Conseil Municipal**

M. Patrick Michault

⇒ Faire un courrier à BA Immobilier en lui signifiant :

- Qu'il y a un problème de visibilité lorsque les véhicules sont stationnés à l'angle du bâtiment.

- Que la place de retournement à côté des bacs de tri sélectifs n'est pas un parking et qu'aucun véhicule ne doit y stationner. Aujourd'hui 2 camions et 1 remorque sont stationnés. Si les véhicules ne sont pas enlevés, la commune fera verbaliser.
- Que les bouteilles vides doivent être déposées dans les conteneurs et non pas à côté.  
⇒ Demander aux chasseurs par l'intermédiaire de M. Carreau Gérard de prendre des photos des tables qu'ils ont réalisées. Merci aux chasseurs pour leur investissement.  
⇒ Incivilité dans les abris de bus. Les employés municipaux ont dû repeindre l'intérieur de l'abri de l'école.
- Incivilité : des personnes ont déchirés les tapis de protection des marches à l'école et les ont jetés sur le parking. Belle intelligence, beaux jeux !!! Si les acteurs de toutes ces dégradations sont identifiés Monsieur le maire demandera réparation.
- Le devis de bornage du terrain communal de l'école a été validé. Une clôture dans le but de fermer le contour de l'école sera à prévoir dans le prochain budget.

#### Mme Véronique Avrillier

- Demande quand les travaux électriques seront terminés à l'église. Monsieur le maire répond qu'il a relancé l'entreprise qui avait obtenu le marché. Que, si d'ici le 15 septembre 2018 le travail n'est pas réalisé, il annulera la commande et demandera à une autre entreprise d'intervenir.
- Local poubelles sous le mur de l'église.
  - Monsieur le maire remercie les personnes qui déposent des poubelles à même le sol dans le local quand les employés sont entrain de nettoyer ce local et les conteneurs !!! Dorénavant, l'accès au local sera interdit lors des différents nettoyages. Si de tels agissements se renouvellent le local sera fermé définitivement.
- Un véhicule a endommagé le Monument aux Morts. L'auteur des faits ne s'est malheureusement pas signalé. Le Monument sera réparé.

#### M. Asset Marc

- Monsieur Marc Asset propose une réunion de tous les élus et Mme Gonnessat pour les travaux de la Salle Polyvalente.
- Monsieur le maire :
  - Propose les 18 ou 20 septembre 2018 à 19h00. Voir si Mme Gonnessat est disponible.
  - Souhaite que les travaux commencent avant la fin de l'année concernant les portes et fenêtres de la salle polyvalente.

#### Mme Sylviane Léger

- lettre « T » à l'école manquante. Elle sera mise en place samedi par le peintre.
- Un nouveau globe d'éclairage extérieur sera mis en place par M. Marc Asset.

### **13 Parole aux personnes qui assistent au Conseil Municipal.**

- M. Muttet François dénonce les travaux réalisés par l'entreprise qui effectue les travaux d'élagage et débroussaillage sous les lignes aériennes de Rte (225 KV Albertville Longefan Randens). Le bois est coupé n'importe comment et mal rangé. Monsieur le maire a déjà écrit à Rte pour leur demander de couper le bois et de ne pas le laisser pèle mêle. La mairie fera remonter de nouveau le problème à Rte et Monsieur Lesage responsable des bois à l'équipe Lignes du GMR Savoie. Les propriétaires demandent que la piste qui avait été réalisée par le Rte soit remise en état. La mairie fera la demande à Rte pour la remise en état de cette piste afin que les propriétaires puissent au moins aller récupérer leur bois (environ 1 journée de travail).
- Plaque au Monument aux Morts du cimetière: Monsieur le maire a demandé à M. PUECH, pompes funèbres, de refaire la plaque qui a été cassée. La commune est toujours en attente. Monsieur le maire rappelle encore une fois diverses dégradations. Pour ce qui est de la plaque commémorative elle n'est surement pas tombée seule !!!

Fin de la séance à : 21h15

Secrétaire de séance : Véronique Avrillier

Compte-rendu validé par M. MICHAULT